



TRAITEMENT DES EAUX USÉES MUNICIPALES

INDICATEURS CANADIENS DE
DURABILITÉ DE L'ENVIRONNEMENT



Référence suggérée pour ce document : Environnement et Changement climatique Canada (2023) Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement : Traitement des eaux usées municipales. Consulté le *jour mois année*.

Disponible à : www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/indicateurs-environnementaux/traitement-eaux-usees-municipales.html.

N° de cat. : En4-144/8-2025F-PDF

ISBN : 978-0-660-78777-0

Code de projet : EC25115

À moins d'avis contraire, il est interdit de reproduire le contenu de cette publication, en totalité ou en partie, à des fins de diffusion commerciale sans avoir obtenu au préalable la permission écrite de l'administrateur du droit d'auteur d'Environnement et Changement climatique Canada. Si vous souhaitez obtenir du gouvernement du Canada les droits de reproduction du contenu à des fins commerciales, veuillez demander l'affranchissement du droit d'auteur de la Couronne en communiquant avec :

Environnement et Changement climatique Canada

Centre de renseignements à la population

Édifice Place Vincent Massey

351 boul. Saint-Joseph

Gatineau (Québec) K1A 0H3

Ligne sans frais : 1-800-668-6767

Courriel : enviroinfo@ec.gc.ca

Photos : © Environnement et Changement climatique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représentée par la ministre de l'Environnement et du Changement climatique, 2025

Also available in English

INDICATEURS CANADIENS DE DURABILITÉ DE L'ENVIRONNEMENT TRAITEMENT DES EAUX USÉES MUNICIPALES

Septembre 2025

Table des matières

Traitement des eaux usées municipales	5
Population desservie par les systèmes de traitement des eaux usées municipales	5
Aperçu des résultats.....	5
Population desservie par les systèmes municipaux de traitement des eaux usées par province et territoire	7
Aperçu des résultats.....	7
Population desservie par les systèmes de traitement des eaux usées municipales dans certains pays	8
Aperçu des résultats.....	8
Volume d'eaux usées municipales rejetées par catégorie de traitement.....	9
Aperçu des résultats.....	9
Volume d'eaux usées municipales rejetées par catégorie de traitement, par province et territoire.....	10
Aperçu des résultats.....	10
Qualité des effluents d'eaux usées municipales	11
Aperçu des résultats.....	11
À propos des indicateurs	12
Ce que mesurent les indicateurs.....	12
Pourquoi ces indicateurs sont importants	12
Initiatives connexes	13
Indicateurs connexes.....	13
Sources des données et méthodes	13
Sources des données.....	13
Méthodes.....	14

Mises en garde et limites	16
Ressources	17
Références	17
Renseignements connexes	17
Annexe	18
Annexe A. Tableaux des données utilisées pour les figures présentées dans ce document	18

Liste des figures

Figure 1. Proportion de la population desservie par les systèmes de traitement des eaux usées municipales, Canada, 2013 à 2023	5
Figure 2. Proportion de la population desservie par les systèmes de traitement des eaux usées municipales par province et territoire, Canada, 2023	7
Figure 3. Proportion de la population desservie par des systèmes de traitement des eaux usées municipales dans certains pays, 2023	8
Figure 4. Proportion du volume d'eaux usées municipales rejetées par catégorie de traitement au Canada, 2013 à 2023	9
Figure 5. Volume et proportion des eaux usées municipales rejetées par catégorie de traitement par province et territoire, Canada, 2023	10
Figure 6. Pourcentage des systèmes de traitement des eaux usées municipales déclarants et du volume d'effluents répondant aux normes réglementaires de qualité des effluents, Canada, 2015 à 2023	11

Liste des tableaux

Tableau 1. Description des catégories de traitement des eaux usées	15
Tableau A.1. Données pour la Figure 1. Proportion de la population desservie par les systèmes de traitement des eaux usées municipales, Canada, 2013 à 2023	18
Tableau A.2. Données pour la Figure 2. Proportion de la population desservie par les systèmes de traitement des eaux usées municipales par province et territoire, Canada, 2023	18
Tableau A.3. Données pour la Figure 3. Proportion de la population desservie par des systèmes de traitement des eaux usées municipales dans certains pays, 2023	19
Tableau A.4. Données pour la Figure 4. Proportion du volume d'eaux usées municipales rejetées par catégorie de traitement au Canada, 2013 à 2023	19
Tableau A.5. Données pour la Figure 5. Volume et proportion des eaux usées municipales rejetées par catégorie de traitement par province et territoire, Canada, 2023	20
Tableau A.6. Données pour la Figure 6. Pourcentage des systèmes de traitement des eaux usées municipales déclarants et du volume d'effluents répondant aux normes réglementaires de qualité des effluents, Canada, 2015 à 2023	21

Traitement des eaux usées municipales

Chaque jour, des millions de mètres cubes (m³) d'eaux usées sont rejetés dans les égouts municipaux par les foyers, les entreprises, les institutions et les industries. Les eaux usées municipales sont l'une des sources majeures de pollution des eaux de surface au Canada. Avant leur rejet dans l'environnement, les eaux usées doivent être traitées. Un traitement plus efficace des eaux usées permet d'obtenir un effluent (déchet liquide) plus propre et de réduire l'impact sur l'environnement. Les indicateurs présentent le niveau de traitement des eaux usées offert à la population canadienne ainsi que la proportion des systèmes de traitement des eaux usées respectant les normes nationales de qualité des effluents.

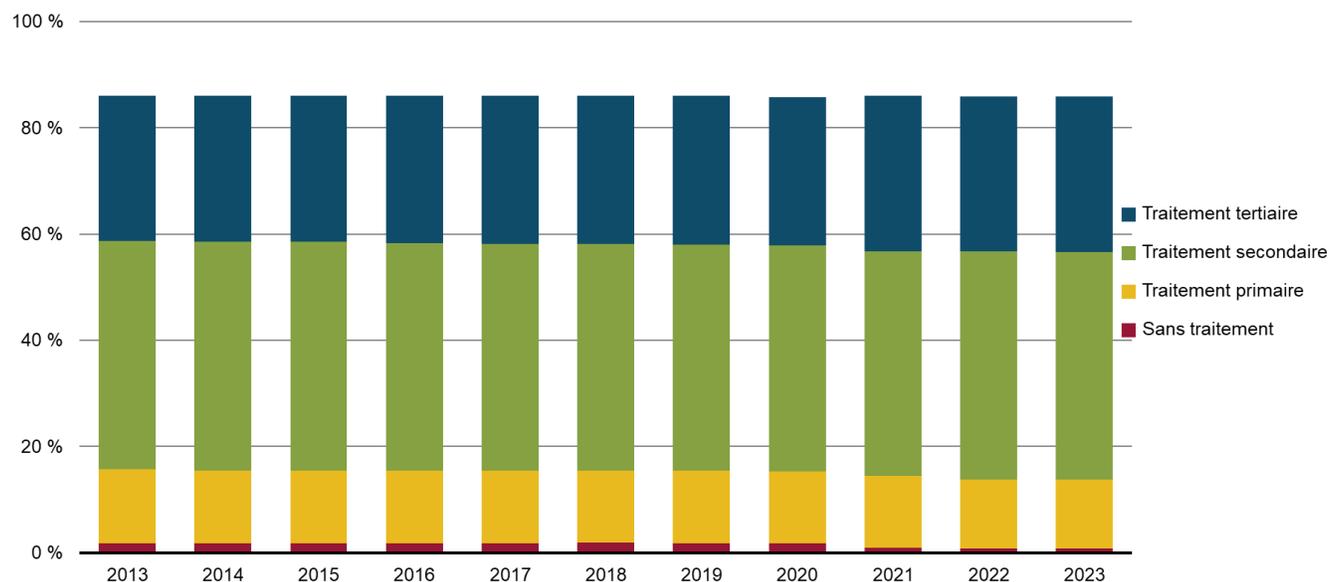
Population desservie par les systèmes de traitement des eaux usées municipales

Aperçu des résultats

- Au cours de la période de 2013 à 2023, la proportion de la population desservie par les systèmes municipaux d'assainissement est restée stable à environ 86 %.
- Depuis 2013, la proportion de la population desservie par chaque catégorie de traitement est restée stable, soit environ 28 %, 43 % et 13 % pour les traitements tertiaires, secondaires et primaires, respectivement;
- En 2023,
 - 0,8 % de la population était desservie par des systèmes rejetant des eaux usées non traitées.
 - 14,1 % de la population n'était pas desservie par les systèmes municipaux de traitement des eaux usées.¹

Figure 1. Proportion de la population desservie par les systèmes de traitement des eaux usées municipales, Canada, 2013 à 2023

Proportion de la population desservie par les systèmes de traitement des eaux usées municipales



www.canada.ca/indicateurs-environnementaux

¹ La population non desservie par les systèmes de traitement des eaux usées municipales correspond à la population qui disposait de son propre système de traitement des eaux usées sur site (comme les fosses septiques) ou qui est desservie par d'autres systèmes au débit quotidien inférieur à 100 m³, ou par d'autres installations hors de la portée des enquêtes de Statistiques Canada sur les systèmes de traitement des eaux usées municipales au Canada.

Remarque : Seule la population desservie par des systèmes de traitement des eaux usées municipales dont le débit journalier est d'au moins 100 m³ a été prise en compte. Les données n'étaient pas disponibles pour les populations situées dans les Territoires du Nord-Ouest, au Nunavut et au nord du 54e parallèle dans les provinces de Québec et de Terre-Neuve-et-Labrador.

Source : Statistique Canada (2025) [Tableau 38-10-0125-01 Population desservie par les systèmes de traitement des eaux usées municipales selon la catégorie de traitement.](#)

Les eaux usées municipales sont des eaux usées provenant des foyers, des entreprises, des industries et des institutions et qui sont évacuées dans les égouts. Elles contiennent des eaux d'égout sanitaires et sont parfois combinées aux eaux de pluie ou de neige fondante qui s'écoulent des toits, des pelouses, des stationnements et des routes. Les eaux usées municipales peuvent contenir des déchets humains et d'autres déchets organiques, des nutriments, des agents pathogènes, des microorganismes, des solides en suspension et des produits chimiques domestiques et industriels. Le traitement des eaux usées avant leur rejet dans les lacs et les rivières permet de réduire les risques pour la santé humaine et l'environnement.²

Les procédés de traitement présentés dans la figure 1 sont consécutifs et peuvent être résumés de la façon suivante :

- Sans traitement : aucun processus de traitement n'est employé, ou seulement du dessablage et/ou du tamisage est employé;
- Traitement primaire: élimination d'une partie des solides en suspension et des matières organiques par des procédés physiques et/ou chimiques;
- Traitement secondaire : élimination des matières organiques et des solides en suspension par des procédés de traitement biologique et de décantation secondaire;
- Traitement tertiaire : élimination de substances préoccupantes spécifiques (solides, nutriments et/ou contaminants) après un traitement secondaire au moyen d'un certain nombre de procédés physiques, chimiques ou biologiques.

Un certain nombre de facteurs, notamment la géographie physique et la densité de population du Canada, influencent la proportion de la population desservie par les égouts municipaux. Par exemple, les communautés dont la population est répartie sur une vaste zone géographique rencontrent des difficultés dans la mise en place d'infrastructures centralisées pour la collecte et le traitement des eaux usées. Ces communautés ont tendance à utiliser des systèmes indépendants, tels que des fosses septiques, ou des systèmes collectifs à petite échelle. L'efficacité de ces systèmes de traitement peut être similaire à celle des grands systèmes d'eaux usées municipales. Au regard de cet indicateur, leurs populations seraient considérées comme « non couvertes par cet indicateur » par les systèmes municipaux de traitement des eaux usées.

² Conseil canadien des ministres de l'environnement (2023) [Stratégie relative aux effluents d'eaux usées municipales](#). Consulté le 26 juin 2025.

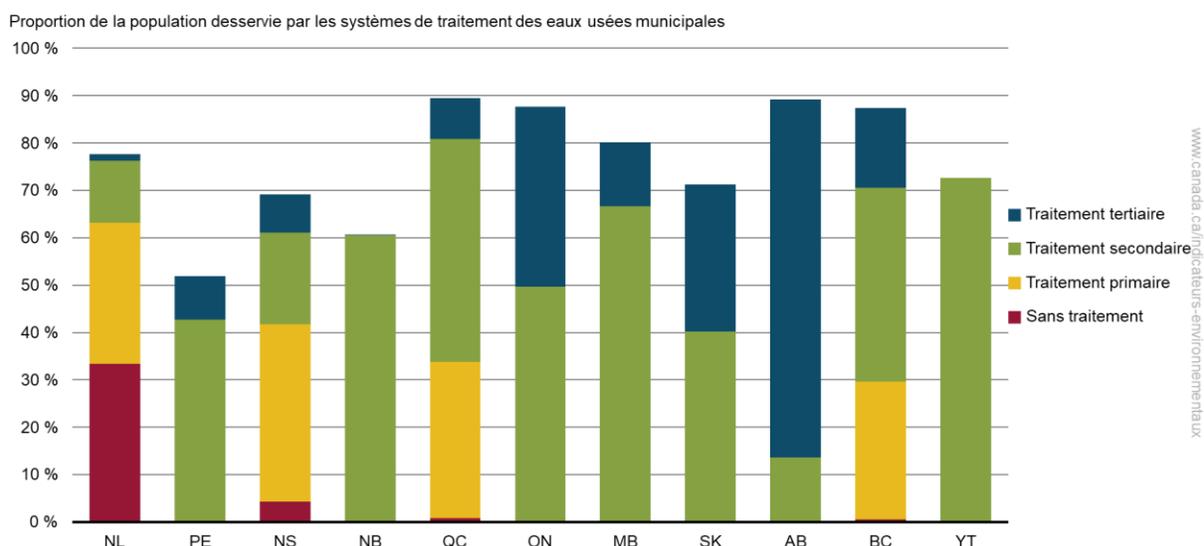
Population desservie par les systèmes municipaux de traitement des eaux usées par province et territoire

Aperçu des résultats

En 2023 :

- la proportion de la population desservie par les systèmes de traitement des eaux usées municipales variait de 51,9 % pour l'Île-du-Prince-Édouard à 89,5 % au Québec;³
- l'Alberta comptait la plus forte proportion de population (75,6 %) desservie par un traitement tertiaire des eaux usées;
- le Yukon avait la plus forte proportion de population (72,7 %) desservie par un traitement secondaire des eaux usées
- la Nouvelle-Écosse comptait la plus forte proportion de population (37,4 %) desservie par un système de traitement primaire des eaux usées;
- une proportion importante de la population de Terre-Neuve-et-Labrador (33,4 %) était desservie par des systèmes municipaux qui rejettent les eaux usées dans l'environnement sans traitement préalable.

Figure 2. Proportion de la population desservie par les systèmes de traitement des eaux usées municipales par province et territoire, Canada, 2023



[Données utilisées dans la figure 2](#)

Remarque : Seule la population desservie par des systèmes de traitement des eaux usées municipales dont le débit journalier est de 100 m³ ou plus a été prise en compte. Les données n'étaient pas disponibles pour les populations situées dans les Territoires du Nord-Ouest, au Nunavut et au nord du 54e parallèle dans les provinces de Québec et de Terre-Neuve-et-Labrador.

Source : Statistique Canada (2025) [Tableau 38-10-0125-01 Population desservie par les systèmes de traitement des eaux usées municipales selon la catégorie de traitement.](#)

Une grande partie de la population canadienne est desservie par des systèmes de collecte et de traitement des eaux usées. Toutefois, la proportion de la population desservie et le niveau de traitement des eaux usées varient considérablement d'une province ou territoire à l'autre. La majorité des systèmes qui rejettent des eaux usées non traitées sont situés dans les communautés côtières. Les provinces intérieures tendent à adopter des niveaux de traitement plus élevés afin de protéger les ressources en eau douce.

³ La population non desservie par les systèmes de traitement des eaux usées municipales correspond à la population qui disposait de son propre système de traitement des eaux usées sur site (comme les fosses septiques) ou qui était desservie par d'autres systèmes au débit quotidien inférieur à 100 m³, ou par d'autres installations hors de la portée des enquêtes de Statistiques Canada sur les systèmes de traitement des eaux usées municipales au Canada.

Population desservie par les systèmes de traitement des eaux usées municipales dans certains pays

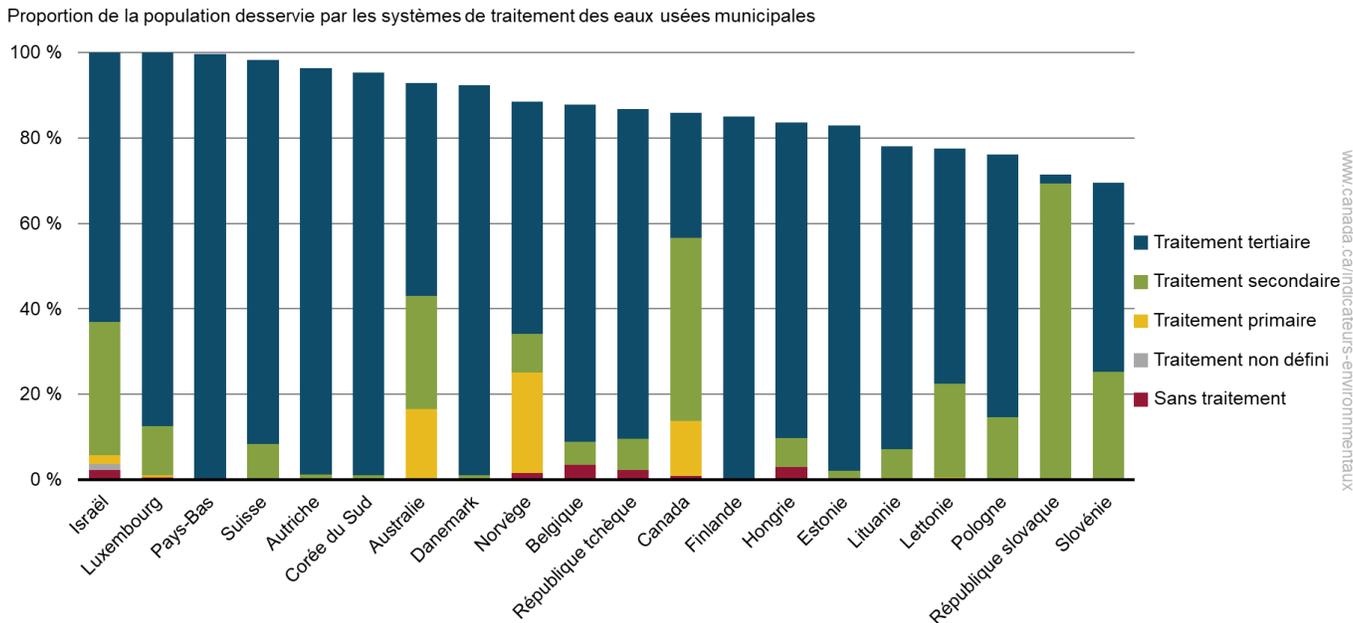
Cet indicateur compare la proportion de la population desservie par les réseaux d'égouts municipaux au Canada avec 19 pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels des données étaient disponibles pour l'année 2023.

Aperçu des résultats

En 2023 :

- au niveau de la population desservie par des systèmes municipaux de traitement des eaux usées, le Canada occupe le 12e rang parmi les 20 pays pour lesquels des données étaient disponibles;⁴
- parmi les 20 pays sélectionnés, Canada avait la deuxième proportion la plus basse de la population desservie par un traitement tertiaire (29,3 %), uniquement devant la République slovaque (2,2 %)

Figure 3. Proportion de la population desservie par des systèmes de traitement des eaux usées municipales dans certains pays, 2023



Données utilisées dans la figure 3

Remarque : La figure présente la proportion de population desservie par des systèmes d'assainissement publics en 2023 pour les 19 pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques pour lesquels des données sont disponibles. Des données similaires pour le Canada, obtenues auprès de Statistiques Canada, sont également présentées sur la figure. Dans le cas du Canada, seule la population desservie par des systèmes d'eaux usées municipales ayant un débit quotidien d'au moins 100 m³ a été prise en compte.

Source : Organisation de coopération et de développement économiques (2025) Base de données sur le [taux de raccordement au traitement des eaux usées](#). Statistique Canada (2025) [Tableau 38-10-0125-01 Population desservie par les systèmes de traitement des eaux usées municipales selon la catégorie de traitement](#).

Derrière l'Australie, le Canada a la plus faible densité de population parmi les pays sélectionnés.⁵ Ce facteur pourrait avoir une influence sur la création d'infrastructures centralisées de traitement des eaux usées. La densité de population du Canada, combinée au fait que seule la population desservie par les systèmes municipaux

⁴ Pour le Canada, la population non desservie par les systèmes de traitement des eaux usées municipales correspond à la population qui disposait de son propre système de traitement des eaux usées sur site (comme les fosses septiques) ou qui était desservie par d'autres systèmes au débit quotidien inférieur à 100 m³, ou par d'autres installations hors de la portée des enquêtes.

⁵ Banque mondiale (2025) [Population urbaine \(% du total\)](#). Consulté le 26 juin 2025.

d'assainissement des eaux usées ayant un débit quotidien de 100 m³ ou plus est prise en compte, pourrait conduire à une sous-estimation de la population totale desservie au Canada.

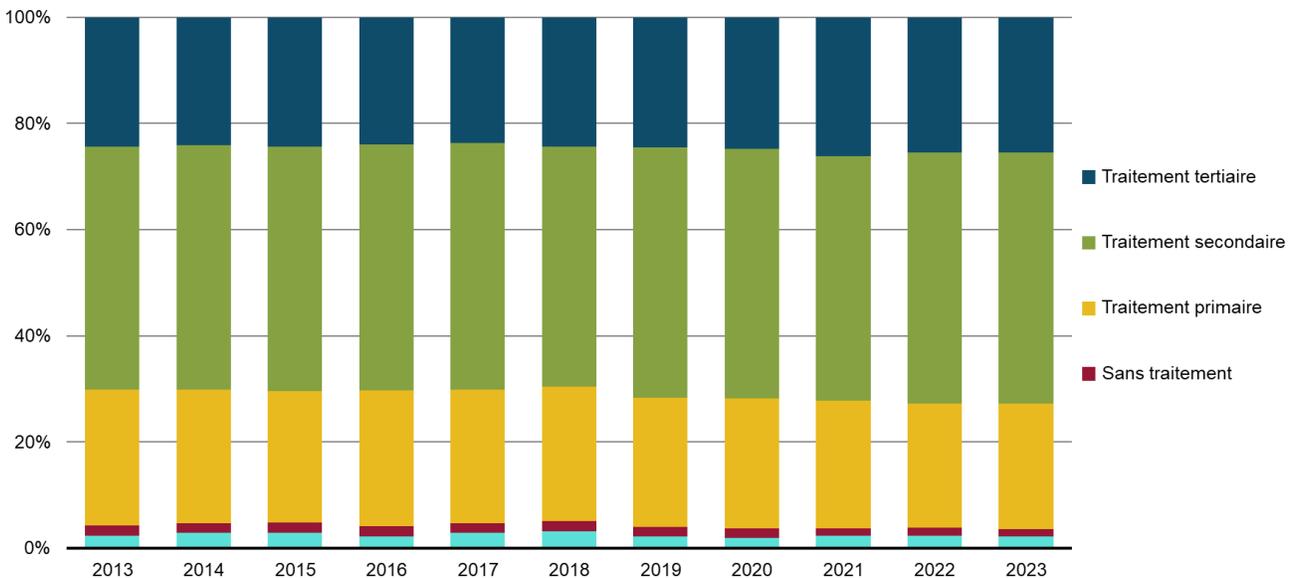
Volume d'eaux usées municipales rejetées par catégorie de traitement

Aperçu des résultats

- Au cours de la période de 2013 à 2023, 94,9 à 96,4 % des eaux usées municipales collectées ont subi un traitement (primaire, secondaire ou tertiaire) avant d'être rejetées;
- En 2023, 3,6 % du volume des eaux usées municipales rejetées n'ont pas été traitées.⁶

Figure 4. Proportion du volume d'eaux usées municipales rejetées par catégorie de traitement au Canada⁷, 2013 à 2023

Proportion du volume d'eaux usées municipales rejeté par catégorie de traitement



[Données utilisées dans la figure 4](#)

Remarque : Les débordements des égouts unitaires correspondent aux eaux pluviales et aux eaux usées acheminées dans un égout unitaire qui sont rejetées directement dans les eaux réceptrices parce qu'elles dépassent la capacité du réseau d'égouts ou de la station de traitement. Les données n'étaient pas disponibles pour les réseaux d'égouts situés dans les Territoires du Nord-Ouest, au Nunavut et au nord du 54e parallèle dans les provinces de Québec et de Terre-Neuve-et-Labrador.

Source : Statistique Canada (2025) [Tableau 38-10-0124-01 Volume d'eaux usées rejetées des systèmes d'égout municipal, selon la catégorie de traitement \(x 1 000 000\)](#) et [Tableau 38-10-0100-01 Volume des décharges de débordement d'égouts unitaires \(x 1 000 000\)](#).

Entre 2013 et 2023, le volume des eaux usées municipales rejetées est resté relativement stable, passant de 5 478 millions m³ à 6 162 millions m³.

En 2023, le volume des eaux usées municipales rejetées sans avoir subi de traitement était de 215 millions m³, ce qui correspond à 3,6 % du volume total des rejets. Ce volume comprend 134 millions m³ provenant des débordements des égouts unitaires. En comparaison, en 2022, le volume des eaux usées non traitées rejetées s'élevait à environ 221,9 millions m³ (dont 140 millions m³ provenant des débordements des égouts unitaires), soit 3,8 % du volume total acheminé par les systèmes de traitement des eaux usées municipales au Canada. Il est à noter que ces chiffres n'incluent pas le Québec pour lequel les volumes des débordements des égouts unitaires

⁶ Les eaux usées jugées non traitées comprennent les débordements des égouts unitaires. Les débordements des égouts unitaires correspondent aux eaux pluviales et aux eaux usées acheminées dans un égout unitaire qui sont rejetées directement dans les eaux réceptrices parce qu'elles dépassent la capacité du réseau d'égouts ou de la station de traitement.

⁷ Les données pour le Québec sur les volumes des débordements des égouts unitaires ne sont pas disponibles pour les années 2018 à 2023.

ne sont pas disponibles depuis 2017. De 2013 à 2017, le Québec représentait de 24 % à 30 % de tous les volumes de débordements d'égouts unitaires au Canada. Depuis 2018, même si les volumes ne sont plus disponibles, le Québec représente la grande majorité des [points de rejet de débordements d'égouts unitaires](#) (environ 90 %). Cette situation suggère que le volume des débordements d'égouts unitaires pourrait être considérablement sous-estimé et que la proportion d'eaux usées non traitées rejetées est probablement plus élevée qu'estimé.

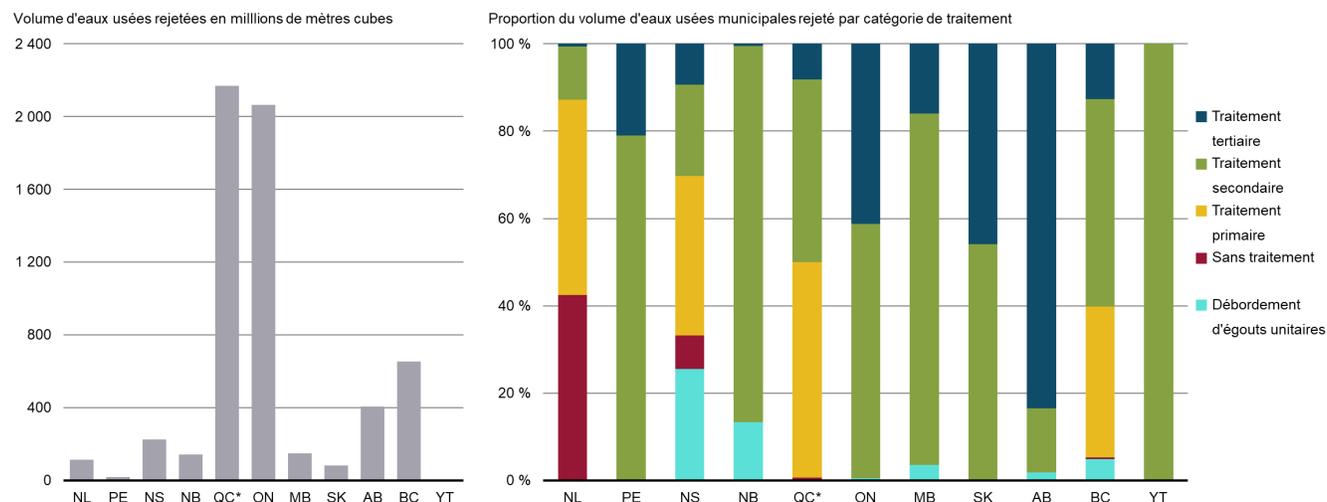
Volume d'eaux usées municipales rejetées par catégorie de traitement, par province et territoire

Aperçu des résultats

En 2023 :

- le Québec et l'Ontario ont représenté la majeure partie des eaux usées rejetées à l'échelle nationale, avec des volumes respectifs de 2 170 et 2 065 millions m³;
- les eaux usées municipales étaient traitées en quasi-totalité au niveau secondaire ou tertiaire en Alberta, en Saskatchewan, en Ontario, au Yukon, au Manitoba et à l'Île-du-Prince-Édouard;
- les eaux usées municipales qui étaient traitées à Terre-Neuve-et-Labrador, en Nouvelle-Écosse et au Québec étaient pour la plupart traitées au niveau primaire ou non traitées;
- Les débordements d'égouts unitaires ont contribué de façon significative aux rejets d'eaux usées en Nouvelle-Écosse (25,6 %) et au Nouveau-Brunswick (13,4 %), et, dans une moindre mesure, en Colombie-Britannique (4,9 %) et au Manitoba (3,6 %);
- Aucun volume de débordement d'égouts unitaires n'a été signalé pour l'Île-du-Prince-Édouard et la Saskatchewan. Aucun volume de débordement d'égouts unitaires n'était disponible pour le Québec.

Figure 5. Volume et proportion des eaux usées municipales rejetées par catégorie de traitement par province et territoire, Canada, 2023



[Données utilisées dans la figure 5](#)

Remarque : * Les données sur le volume de débordement des égouts unitaires du Québec ne sont pas disponibles. Les débordements des égouts unitaires correspondent aux eaux pluviales et aux eaux usées acheminées dans un égout unitaire qui sont rejetées directement dans les eaux réceptrices parce qu'elles dépassent la capacité du réseau d'égouts ou de la station de traitement. À gauche, le volume d'eaux usées rejetées au Yukon (4,6 millions de m³) est trop faible pour être visible en raison des volumes plus importants rejetés par les autres provinces. Les données n'étaient pas disponibles pour les réseaux d'égouts situés dans les Territoires du Nord-Ouest, au Nunavut et au nord du 54e parallèle dans les provinces de Québec et de Terre-Neuve-et-Labrador.

Source : Statistique Canada (2025) [Tableau 38-10-0124-01 Volume d'eaux usées rejetées des systèmes d'égout municipal, selon la catégorie de traitement \(x 1 000 000\)](#) et [Tableau 38-10-0100-01 Volume des décharges de débordement d'égouts unitaires \(x 1 000 000\)](#).

Le niveau de traitement appliqué aux eaux usées varie considérablement d'une province ou territoire à l'autre. En 2023, les provinces et territoires ayant la plus forte proportion de rejets d'eaux usées par catégorie de traitement étaient :

- Terre-Neuve-et-Labrador pour les eaux usées non traitées, avec 42,3 %;
- Québec pour le traitement primaire, avec 49,4 %;
- le Yukon pour le traitement secondaire, avec 100 %;
- l'Alberta pour le traitement tertiaire, avec 83,5 %.

Qualité des effluents d'eaux usées municipales

Après leur traitement, les eaux usées sont réintroduites dans l'environnement par les systèmes d'assainissement (stations d'épuration). Afin de protéger la qualité des eaux réceptrices, le [Règlement sur les effluents des systèmes d'assainissement des eaux usées](#) (le règlement) a été élaboré. Ce règlement fixe des limites nationales de qualité des effluents qui peuvent être atteintes grâce au traitement secondaire des eaux usées. Il exige également une surveillance des effluents et des rapports provenant des systèmes d'assainissement.⁸

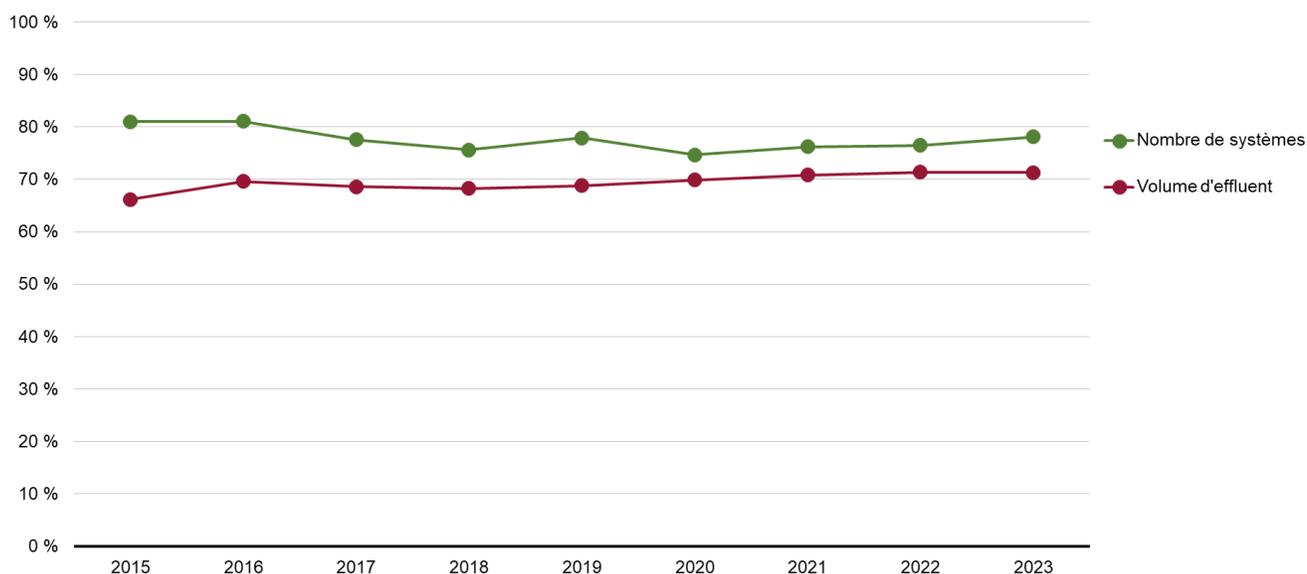
Aperçu des résultats

- En 2023, 78,1 % des systèmes de traitement des eaux usées municipales déclarants ont rejeté des effluents conformes aux normes de qualité réglementaires, ce qui correspond à 71,3 % du volume des effluents.
- Entre 2015 et 2023,
 - la proportion de systèmes de traitement des eaux usées municipales déclarants répondant aux normes réglementaires de qualité des effluents a légèrement diminué, passant de 81,0 % à 78,1 %;
 - alors que le nombre de systèmes répondant aux normes réglementaires a augmenté (+331 systèmes), la plus forte augmentation du nombre total de systèmes déclarants (+474 systèmes) a contribué à une diminution de la proportion de systèmes répondant aux réglementations;
 - le volume d'effluents répondant aux normes a légèrement augmenté, passant de 66,2 % (3 302 millions m³ sur 4 986 millions m³) à 71,3 % (4 189 millions m³ sur 5 871 millions m³).

Figure 6. Pourcentage des systèmes de traitement des eaux usées municipales déclarants et du volume d'effluents répondant aux normes réglementaires de qualité des effluents, Canada, 2015 à 2023

⁸ Le [Règlement sur les effluents des systèmes d'assainissement des eaux usées](#) s'applique aux systèmes d'assainissement conçus pour recueillir un volume quotidien moyen d'eaux usées de 100 m³. Toutefois, elle ne s'applique pas aux systèmes d'assainissement situés au Nunavut, dans les Territoires du Nord-Ouest ou au nord du 54e parallèle au Québec ou à Terre-Neuve-et-Labrador.

Proportions reportées du volume des effluents et des systèmes respectant les normes



www.canada.ca/indicateurs-environnementaux

[Données utilisées dans la figure 6](#)

Remarque : Seuls les systèmes de traitement des eaux usées municipales dont le débit journalier est de 100 m³ ou plus ayant soumis des rapports de surveillance a été prise en compte. Les données n'étaient pas disponibles pour les populations situées dans les Territoires du Nord-Ouest, au Nunavut et au nord du 54^e parallèle dans les provinces de Québec et de Terre-Neuve-et-Labrador.

Source : Environnement et Changement climatique Canada (2025) Programme de règlement sur les effluents des systèmes d'assainissement des eaux usées.

Le règlement a été établi en 2012 et est entré en vigueur en janvier 2015. Alors que toutes les nouvelles installations de traitement des eaux usées doivent se conformer immédiatement au règlement, certaines des installations existantes ont demandé et obtenu des prolongations jusqu'en 2020, 2030 ou 2040 pour planifier et financer la mise à niveau de leurs infrastructures. Ces dispositions s'appuyaient sur des critères définis par la réglementation pour prioriser l'amélioration des installations présentant les risques les plus élevés avec l'objectif final que 100 % des installations d'assainissement soient aux normes d'ici fin 2040.

Les prolongations de temps pour la mise à niveau de l'infrastructure peuvent avoir un impact sur les taux de conformité présentés précédemment car certaines installations n'ont pas encore terminé les travaux sur leurs systèmes pour se mettre en conformité.

À propos des indicateurs

Ce que mesurent les indicateurs

Les indicateurs sur le Traitement des eaux usées municipales permettent de mesurer le niveau de traitement des eaux usées offert à la population canadienne et font le suivi de la conformité de l'eau traitée rejetée avec les normes nationales de qualité des effluents. Des niveaux de traitement des eaux usées plus élevés réduisent le risque de voir les polluants bruts des eaux usées pénétrer dans l'environnement, où ils présentent des risques pour la santé humaine et l'environnement.

Pourquoi ces indicateurs sont importants

Les eaux usées sont la plus grande source de pollution des eaux de surface au Canada. Même après traitement, certains polluants restent dans les eaux usées traitées qui sont rejetées dans les eaux de surface. Les eaux usées traitées peuvent contenir du gravier, des débris, des déchets biologiques, des bactéries pathogènes, des nutriments et des centaines de produits chimiques telles que les substances présentes dans les médicaments et les produits de soins personnels comme les shampoings et les cosmétiques. Plus le niveau de traitement fourni

par un système de traitement des eaux usées est élevé, plus l'effluent est propre et moins important est l'impact sur l'environnement récepteur.

Un traitement insuffisant des eaux usées peut avoir des conséquences sur l'environnement, la santé humaine et l'économie, comme la diminution du niveau d'oxygène, la fermeture de plages et d'autres restrictions sur l'utilisation des eaux des fins récréatives, la récolte et la consommation de poissons et de crustacés, ainsi que sur l'eau potable.

Initiatives connexes

Ces indicateurs soutiennent la mesure des progrès vers l'atteinte de l'objectif à long terme 6 de la [Stratégie fédérale de développement durable](#) : « Assurer de l'eau propre et salubre pour tous les Canadiens ».

De plus, les indicateurs contribuent aux Objectifs de développement durable du [Programme de développement durable à l'horizon 2030](#). Ils sont liés à l'objectif 6, « Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable », et à la cible 6.3 : « D'ici à 2030, améliorer la qualité de l'eau en réduisant la pollution, en éliminant l'immersion de déchets et en réduisant au minimum les émissions de produits chimiques et de matières dangereuses, en diminuant de moitié la proportion d'eaux usées non traitées et en augmentant nettement à l'échelle mondiale le recyclage et la réutilisation sans danger de l'eau ».

Indicateurs connexes

Les indicateurs sur la [Qualité d'eau dans les rivières canadiennes](#) permettent de mesurer la capacité de l'eau des rivières du Canada à soutenir les plantes et les animaux

Les indicateurs sur les [Rejets de substances nocives dans l'eau](#) suivent les rejets d'origine humaine dans l'eau de 4 substances toxiques, soit le mercure, le plomb, le cadmium et l'arsenic, et de leurs composés. Pour chaque substance, les données sont présentées à l'échelle nationale, provinciale/territoriale, par installation et par source.

Sources des données et méthodes

Sources des données

Environnement et Changement climatique Canada utilise une combinaison de données déclarées en vertu du *Règlement sur les effluents des systèmes d'assainissement des eaux usées* (le règlement), ainsi que des données déclarées annuellement par les gouvernements du Québec et du Yukon comme exigence en vertu des accords d'équivalence dans ces juridictions pour tous les indicateurs nationaux.

- Le programme statistique « [Systèmes de traitement des eaux usées municipales au Canada](#) » de Statistique Canada a utilisé les données déclarées pour produire les données sur la population desservie et les volumes d'eaux usées rejetés par niveau de traitement.
- Le programme des eaux usées d'Environnement et Changement climatique Canada a calculé les données de conformité de la qualité des effluents à partir des données déclarées.

Les données utilisées pour l'indicateur de comparaison internationale de la population desservie par les systèmes de traitement des eaux usées municipales ont été extraites de la base de données sur le [traitement des eaux usées](#) de l'Organisation de coopération et de développement économiques.

Complément d'information

Couverture spatiale

Les données déclarées en vertu de la réglementation ou des accords d'équivalence regroupent les données de tous les systèmes de traitement des eaux usées déclarants qui collectent un volume moyen quotidien de 100 m³ ou plus. Les systèmes qui desservent les réserves des Premières Nations, les institutions gouvernementales, les établissements commerciaux et industriels et les parcs provinciaux ne sont pas inclus dans les indicateurs, mais sont couverts par le règlement. Il est à noter que le volume d'eaux usées rejetées par ces systèmes représente moins de 3 % du volume total déclaré. Le règlement ne s'applique pas aux réseaux de traitement des eaux usées situés dans les Territoires du Nord-Ouest, au Nunavut et au nord du 54e parallèle dans les provinces de Québec et de Terre-Neuve-et-Labrador.

Couverture temporelle

Le programme statistique « Systèmes d'eaux usées municipales au Canada » a été publié pour la première fois en 2019 et comprend maintenant les données pour les années 2013 à 2023. Il est mis à jour tous les deux ans.

L'indicateur sur la conformité de la qualité des effluents aux normes couvre la période allant de 2015 à 2023. Même si le *Règlement sur les effluents des systèmes d'assainissement des eaux usées* est entré en vigueur en 2012, les normes de qualité des effluents ne sont entrées en vigueur que le 1er janvier 2015. Par conséquent, il n'y avait pas limites de conformité pour les années de déclaration 2013 et 2014.

Exhaustivité des données

Le Système d'information sur les rapports réglementaires sur les effluents d'Environnement et Changement climatique Canada répertorie seulement 1 500 systèmes de traitement des eaux usées (égouts) avec un débit quotidien de 100 m³ ou plus. Cette liste est établie à partir des propriétaires de systèmes d'assainissement qui déclarent en vertu du *Règlement sur les effluents des systèmes d'assainissement des eaux usées* du gouvernement fédéral.

Des renseignements et des données sur plus de 650 systèmes d'assainissement des eaux usées au Québec et au Yukon sont fournis chaque année à Environnement et Changement climatique Canada par les gouvernements provinciaux et territoriaux, conformément aux accords d'équivalence conclus avec ces juridictions.

Méthodes

Les données sur les [systèmes de traitement des eaux usées municipales au Canada](#) sont présentées dans 5 ensembles de données :

- Population desservie par les systèmes de traitement des eaux usées municipales;
- Population desservie par les systèmes de traitement des eaux usées municipales selon la catégorie de traitement;
- Volume d'eaux usées collectées par les systèmes d'égout municipal;
- Volume d'eaux usées rejetées des systèmes d'égout municipal, selon la catégorie de traitement;
- Volume des décharges de débordement d'égouts unitaires.

Les niveaux de traitement sont classés comme suit : aucun traitement, traitement primaire, traitement secondaire, traitement secondaire avec élimination supplémentaire du phosphore et traitement tertiaire.

Pour les besoins de ces indicateurs, une population non desservie par les systèmes de traitement des eaux usées municipales correspond à une population qui est desservie par d'autres systèmes au débit quotidien inférieur à 100 m³ ou qui disposait de son propre système de traitement des eaux usées sur site (comme les fosses septiques), ou par d'autres installations hors de la portée des enquêtes.

En 2012, le *Règlement sur les effluents des systèmes de traitement des eaux usées* a été établi en vertu de la *Loi sur les pêches* et comporte des normes minimales obligatoires sur la qualité des effluents, qui peuvent être satisfaites grâce à un traitement secondaire des eaux usées. La proportion de systèmes de traitement des eaux usées respectant les normes de qualité des effluents correspond au nombre de systèmes de traitement des eaux usées déclarants qui sont conformes divisé par le nombre total de systèmes de traitement des eaux usées déclarants. Les systèmes d'eaux usées sont jugés conformes lorsque leurs effluents respectent les limites établies pour la demande biochimique moyenne en oxygène de la partie carbonée et la concentration moyenne de solides en suspension.

Complément d'information

Les catégories de niveaux de traitement des eaux usées pour cet indicateur ont été établies selon les définitions utilisées dans le programme Systèmes de traitement des eaux usées municipales au Canada.⁹

⁹ Statistique Canada (2025) [Systèmes de traitement des eaux usées municipales au Canada](#) et Statistique Canada (2025) [Tableau 38-10-0124-01 Volume d'eaux usées rejetées des systèmes d'égout municipal, selon la catégorie de traitement \(x 1 000 000\)](#). Consulté le 26 juin 2025.

Tableau 1. Description des catégories de traitement des eaux usées

Catégorie de traitement	Définition
Aucun traitement	Aucun procédé de traitement n'est employé, ou seulement dessablage et/ou tamisage est employé.
Traitement primaire	<p>Le traitement primaire permet d'éliminer une partie des solides en suspension et des matières organiques par des procédés physiques et/ou chimiques. Au moins un des procédés suivants est employé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Flocculation chimique • Sédimentation/clarification primaire • Écrémage
Traitement secondaire	<p>Le traitement secondaire permet d'éliminer les matières organiques biodégradables et les solides en suspension au moyen de procédés de traitement biologique et de décantation secondaire. Au moins un des procédés suivants est employé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Boues activées (avec ou sans aération prolongée) • Boues activées (avec ou sans oxygène pur), • Système de lagune (un ou une combinaison d'aérée, aérobie, anaérobie, facultative, non aérée, non aérée filtrée), • Chenal d'oxydation • Disques biologiques • Bassins de stockage (lagunes tertiaires) • Réacteur discontinu de séquençage • Lit bactérien • Systèmes intégrés combinant les technologies ci-dessus • Précipitation chimique du phosphore
Traitement tertiaire	<p>Le traitement tertiaire permet d'éliminer davantage les solides résiduels en suspension, les nutriments et/ou d'autres contaminants en utilisant divers procédés physiques, chimiques ou biologiques. Au moins 1 des procédés suivants est employé en plus d'un procédé de traitement secondaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Biofiltration • Élimination biologique de l'ammoniac - nitrification uniquement • Élimination biologique de l'azote - nitrification et dénitrification • Élimination biologique des éléments nutritifs (azote et phosphore) • Élimination biologique du phosphore • Filtration • Filtre à tourbe • Systèmes intégrés combinant les technologies ci-dessus avec les technologies de traitement secondaire, ou certains systèmes utilisant uniquement des technologies tertiaires

Les données ont été extraites des dossiers administratifs recueillis par Environnement et Changement climatique Canada, conformément au *Règlement sur les effluents des systèmes d'assainissement des eaux usées* ou aux accords d'équivalence avec le Québec et le Yukon. Ces dossiers fournissent des renseignements sur chaque réseau d'égouts, y compris le volume d'eaux usées rejetées et le niveau de traitement. La population desservie par chaque réseau d'égouts a été estimée à l'aide des données de recensement de la population. Le règlement ne s'applique pas aux systèmes de traitement des eaux usées situés dans les Territoires du Nord-Ouest, le Nunavut et au nord du 54e parallèle dans les

provinces de Québec et de Terre-Neuve-et-Labrador; par conséquent, aucune donnée sur ces populations n'était disponible.

Population desservie par les systèmes de traitement des eaux usées municipales

Les pourcentages de la population desservie par les systèmes de traitement des eaux usées municipales selon la catégorie de traitements aux niveaux national, provincial et territorial ont été calculés à partir des données sur la [population desservie par les systèmes de traitement des eaux usées municipales par catégorie de traitement](#) qui ont été élaborées à partir des recensements de la population de [2011](#), [2016](#) et [2021](#). La population en 2023 a été extrapolée à partir des données du recensement de 2021 et de 2016.

Volume d'eaux usées municipales rejetées

Le [volume d'eaux usées rejetées des systèmes d'égout municipal selon la catégorie de traitement](#), établi par le programme statistique sur les Systèmes de traitement des eaux usées municipales au Canada, a été divisé par le volume total d'eaux usées rejetées. Pour les besoins de ces indicateurs, les [volumes des décharges de débordements d'égouts unitaires](#) ont été ajoutés au volume total des eaux usées et considérés comme des eaux non traitées.

Qualité des effluents d'eaux usées municipales

En vertu du règlement, les systèmes de traitement des eaux usées doivent soumettre des rapports de surveillance qui indiquent :

- le nombre de jours où l'effluent a été déposé ;
- le volume d'effluent déposé ;
- la demande biochimique moyenne en oxygène de la partie carbonée et la concentration moyenne en matières en suspension.

Selon le type de système d'assainissement et le volume d'effluents, les rapports doivent présenter la moyenne annuelle, la moyenne trimestrielle ou la moyenne mensuelle pour chacun des paramètres (demande biochimique en oxygène de la partie carbonée [la demande en oxygène des bactéries présentes dans l'eau] et matières en suspension).

Un système de traitement des eaux usées est considéré conforme à la réglementation s'il respecte les conditions suivantes :

- Pour les systèmes de traitement des eaux usées déclarant des moyennes mensuelles :
 - la demande biochimique moyenne en oxygène de la partie carbonée n'excède pas 25 mg/L pendant au moins 10 mois au cours d'une année civile;
 - la concentration moyenne de matières en suspension est n'excède pas 25 mg/L pendant au moins 10 mois au cours de l'année civile.
- Pour les systèmes de traitement des eaux usées déclarant des moyennes trimestrielles :
 - la demande biochimique moyenne en oxygène de la partie carbonée n'excède pas 25 mg/L pour tous les trimestres de l'année civile;
 - la concentration moyenne de matières en suspension n'excède pas 25 mg/L pour tous les trimestres de l'année civile.
- Pour les systèmes de traitement des eaux usées déclarant des moyennes annuelles :
 - la demande biochimique moyenne en oxygène de la partie carbonée et la concentration moyenne des matières en suspension n'excèdent pas 25 mg/L.

Mises en garde et limites

Le programme statistique « Systèmes de traitement des eaux usées municipales au Canada » exclut les collectivités qui disposent de leur propre système de traitement des eaux usées sur place, ou qui sont desservies par d'autres systèmes dont le débit quotidien est inférieur à 100 m³ ou par d'autres installations en dehors de la portée de l'enquête. Le *Règlement sur les effluents des systèmes d'assainissement des eaux usées* ne s'applique pas aux systèmes de traitement des eaux usées situés dans les Territoires du Nord-Ouest, au Nunavut et au nord

du 54e parallèle dans les provinces de Québec et de Terre-Neuve-et-Labrador; par conséquent, aucune donnée sur ces populations n'est disponible.

Ces indicateurs reposent sur l'hypothèse que les stations d'épuration des eaux usées municipales fonctionnent à leur niveau de conception, cependant une panne de matériel et les conditions météorologiques peuvent les en empêcher. Les tempêtes violentes peuvent provoquer des débordements dans les réseaux d'égouts sanitaires et pluviaux combinés. Lors de tels événements, le niveau de traitement habituel n'est pas atteint et les eaux d'égout brutes sont rejetées directement dans les eaux de surface.

Le programme statistique « Systèmes de traitement des eaux usées municipales au Canada » ne fournit pas de renseignements sur les eaux usées traitées par des fosses septiques privées ou d'autres installations indépendantes. Les niveaux de traitement dépendent de l'efficacité et de l'entretien du système septique. De même, aucune information n'est recueillie concernant la destination des eaux usées transportées et leur niveau de traitement.

Même si le *Règlement sur les effluents des systèmes d'assainissement des eaux usées* a été enregistré au niveau fédéral en 2012, les normes de qualité des effluents ne sont entrées en vigueur que le 1er janvier 2015. Par conséquent, il n'y avait pas limites de conformité pour les années de déclaration 2013 et 2014.

Pour obtenir plus de renseignements sur le rôle du gouvernement du Canada dans la gestion des eaux usées, consultez le site Web d'Environnement et Changement climatique Canada sur les [eaux usées](#). Pour obtenir plus de renseignements sur les efforts nationaux visant à élaborer un cadre réglementaire harmonisé pour le traitement des eaux usées municipales, voir la [Stratégie pancanadienne sur la gestion des effluents d'eaux usées municipales](#) du Conseil canadien des ministres de l'environnement (PDF; 157 ko).

Ressources

Références

Environmental Protection Agency (2025) [Learn about small wastewater systems](#) (en anglais seulement). Consulté le 26 juin 2025.

Organisation de coopération et de développement économiques (2025) Base de données sur le [traitement des eaux usées](#). Consulté le 26 juin 2025.

Statistique Canada (2025) [Tableau 38-10-0100-01 Volume des décharges de débordement d'égouts unitaires \(x 1 000 000\)](#). Consulté le 26 juin 2025.

Statistique Canada (2025) [Tableau 38-10-0124-01 Volume d'eaux usées rejetées des systèmes d'égout municipal, selon la catégorie de traitement \(x 1 000 000\)](#). Consulté le 26 juin 2025.

Statistique Canada (2025) [Tableau 38-10-0125-01 Population desservie par les systèmes de traitement des eaux usées municipales selon la catégorie de traitement](#). Consulté le 26 juin 2025.

Renseignements connexes

[Stratégie pancanadienne sur la gestion des effluents d'eaux usées municipales](#) (PDF; 156 ko)

[Gestion des eaux usées](#)

[Eaux usées](#)

[Règlement sur les effluents des systèmes d'assainissement des eaux usées](#)

Annexe

Annexe A. Tableaux des données utilisées pour les figures présentées dans ce document

Tableau A.1. Données pour la Figure 1. Proportion de la population desservie par les systèmes de traitement des eaux usées municipales, Canada, 2013 à 2023

Année	Population totale estimée	Sans traitement (pourcentage)	Traitement primaire (pourcentage)	Traitement secondaire (pourcentage)	Traitement tertiaire (pourcentage)	Total (pourcentage)
2013	34 146 704	1,8	13,9	43,0	27,3	86,0
2014	34 481 712	1,8	13,7	43,1	27,5	86,2
2015	34 816 720	1,8	13,7	43,0	27,6	86,1
2016	35 151 728	1,8	13,7	42,8	27,7	86,0
2017	35 519 779	1,8	13,6	42,8	27,8	86,0
2018	35 887 829	1,9	13,5	42,8	27,9	86,1
2019	36 255 880	1,8	13,6	42,6	28,0	85,9
2020	36 623 930	1,8	13,5	42,5	28,0	85,9
2021	36 991 981	0,9	13,5	42,4	29,2	85,9
2022	37 360 032	0,8	12,9	43,0	29,2	85,9
2023	37 728 082	0,8	12,9	42,9	29,3	85,9

Remarque : Ces chiffres ayant été arrondis, leurs totaux peuvent ne pas concorder. Seule la population desservie par des systèmes de traitement des eaux usées municipales dont le débit journalier est d'au moins 100 m³ a été prise en compte. Les données n'étaient pas disponibles pour les populations situées dans les Territoires du Nord-Ouest, au Nunavut et au nord du 54e parallèle dans les provinces de Québec et de Terre-Neuve-et-Labrador.

Source : Statistique Canada (2025) [Tableau 38-10-0125-01 Population desservie par les systèmes de traitement des eaux usées municipales selon la catégorie de traitement.](#)

Tableau A.2. Données pour la Figure 2. Proportion de la population desservie par les systèmes de traitement des eaux usées municipales par province et territoire, Canada, 2023

Province/Territoire	Population totale estimée	Sans traitement (pourcentage)	Traitement primaire (pourcentage)	Traitement secondaire (pourcentage)	Traitement tertiaire (pourcentage)	Total (pourcentage)
Terre-Neuve-et-Labrador	506 884	33,4	29,8	13,1	1,3	77,6
Île-du-Prince-Édouard	158 901	0,0	0,0	42,7	9,2	51,9
Nouvelle-Écosse	987 697	4,3	37,4	19,4	8,0	69,1
Nouveau-Brunswick	787 014	0,0	0,0	60,5	0,2	60,7
Québec	8 636 822	0,8	33,0	47,1	8,6	89,5
Ontario	14 534 121	0,0	0,0	49,7	38,0	87,7
Manitoba	1 367 668	0,0	0,0	66,7	13,5	80,1
Saskatchewan	1 146 166	0,0	0,0	40,2	31,0	71,2
Alberta	4 340 819	0,0	0,0	13,6	75,6	89,1
Colombie-Britannique	5 142 009	0,5	29,1	40,9	16,9	87,4
Yukon	41 975	0,0	0,0	72,7	0,0	72,7

Remarque : Ces chiffres ayant été arrondis, leurs totaux peuvent ne pas concorder. Seule la population desservie par des systèmes de traitement des eaux usées municipales dont le débit journalier est de 100 m³ ou plus a été prise en compte. Les données n'étaient pas disponibles pour les populations situées dans les Territoires du Nord-Ouest, au Nunavut et au nord du 54e parallèle dans les provinces de Québec et de Terre-Neuve-et-Labrador.

Source : Statistique Canada (2025) [Tableau 38-10-0125-01 Population desservie par les systèmes de traitement des eaux usées municipales selon la catégorie de traitement.](#)

Tableau A.3. Données pour la Figure 3. Proportion de la population desservie par des systèmes de traitement des eaux usées municipales dans certains pays, 2023

Pays	Sans traitement (pourcentage)	Traitement non défini (pourcentage)	Traitement primaire (pourcentage)	Traitement secondaire (pourcentage)	Traitement tertiaire (pourcentage)	Total (pourcentage)
Israël	2,3	1,4	2,0	31,2	63,2	100,0
Luxembourg	0,5	0,0	0,6	11,5	87,4	100,0
Pays-Bas	0,0	0,0	0,0	0,0	99,7	99,7
Suisse	0,3	0,0	0,0	8,0	90,0	98,3
Autriche	0,0	0,0	0,0	1,2	95,1	96,2
Corée du Sud	0,4	0,0	0,0	0,7	94,2	95,4
Australie	0,0	0,0	16,5	26,6	49,7	92,9
Danemark	0,0	0,0	0,1	1,0	91,2	92,3
Norvège	1,5	0,0	23,6	9,1	54,4	88,5
Belgique	3,5	0,0	0,0	5,4	79,0	88,0
République tchèque	2,2	0,0	0,1	7,3	77,1	86,7
Canada	0,8	0,0	12,9	42,9	29,3	85,9
Finlande	0,0	0,0	0,0	0,0	85,0	85,0
Hongrie	2,9	0,0	0,1	6,8	73,8	83,6
Estonie	0,0	0,0	0,0	2,0	81,0	83,0
Lituanie	0,0	0,0	0,1	7,1	70,9	78,1
Lettonie	0,0	0,0	0,5	21,9	55,1	77,5
Pologne	0,3	0,0	0,0	14,4	61,5	76,2
République slovaque	0,3	0,0	0,1	68,9	2,2	71,5
Slovénie	0,0	0,0	0,0	25,2	44,4	69,6

Remarque : Ces chiffres ayant été arrondis, leurs totaux peuvent ne pas concorder. Le tableau présente la proportion de population desservie par des systèmes d'assainissement publics en 2023 pour les 19 pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques pour lesquels des données sont disponibles. Des données similaires pour le Canada, obtenues auprès de Statistiques Canada, sont également présentées sur la figure. Dans le cas du Canada, seule la population desservie par des systèmes d'eaux usées municipales ayant un débit quotidien d'au moins 100 m³ a été prise en compte.

Source : Organisation de coopération et de développement économiques (2025) Base de données sur le [taux de raccordement au traitement des eaux usées](#). Statistique Canada (2025) [Tableau 38-10-0125-01 Population desservie par les systèmes de traitement des eaux usées municipales selon la catégorie de traitement.](#)

Tableau A.4. Données pour la Figure 4. Proportion du volume d'eaux usées municipales rejetées par catégorie de traitement au Canada, 2013 à 2023

Année	Volume d'eaux usées municipales rejetées (millions de m ³)	Débordement d'égouts unitaires (pourcentage)	Sans traitement (pourcentage)	Traitement primaire (pourcentage)	Traitement secondaire (pourcentage)	Traitement tertiaire (pourcentage)
2013	5 980	2,4	1,9	25,5	45,8	24,4
2014	6 064	2,9	1,9	25,2	46,1	24,0
2015	5 716	3,0	1,8	24,9	46,0	24,3
2016	5 834	2,3	1,8	25,6	46,3	24,0
2017	6 115	2,9	1,9	25,1	46,5	23,6
2018	5 950	3,2	1,8	25,3	45,3	24,3
2019	6 162	2,2	1,8	24,4	47,1	24,5

Année	Volume d'eaux usées municipales rejetées (millions de m ³)	Débordement d'égouts unitaires (pourcentage)	Sans traitement (pourcentage)	Traitement primaire (pourcentage)	Traitement secondaire (pourcentage)	Traitement tertiaire (pourcentage)
2020	5 910	2,0	1,7	24,5	47,0	24,8
2021	5 478	2,4	1,4	24,0	46,2	26,1
2022	5 795	2,4	1,4	23,4	47,3	25,5
2023	6 031	2,2	1,4	23,7	47,2	25,5

Remarque : Les pourcentages ayant été arrondis, leur somme pourrait ne pas correspondre à 100. Les débordements des égouts unitaires correspondent aux eaux pluviales et aux eaux usées acheminées dans un égout unitaire qui sont rejetées directement dans les eaux réceptrices parce qu'elles dépassent la capacité du réseau d'égouts ou de la station de traitement. Les données n'étaient pas disponibles pour les réseaux d'égouts situés dans les Territoires du Nord-Ouest, au Nunavut et au nord du 54^e parallèle dans les provinces de Québec et de Terre-Neuve-et-Labrador.

Source : Statistique Canada (2025) [Tableau 38-10-0124-01 Volume d'eaux usées rejetées des systèmes d'égout municipal, selon la catégorie de traitement \(x 1 000 000\)](#) et [Tableau 38-10-0100-01 Volume des décharges de débordement d'égouts unitaires \(x 1 000 000\)](#)

Tableau A.5. Données pour la Figure 5. Volume et proportion des eaux usées municipales rejetées par catégorie de traitement par province et territoire, Canada, 2023Aperçu des résultats

En 2023 :

- le Québec et l'Ontario ont représenté la majeure partie des eaux usées rejetées à l'échelle nationale, avec des volumes respectifs de 2 170 et 2 065 millions m³;
- les eaux usées municipales étaient traitées en quasi-totalité au niveau secondaire ou tertiaire en Alberta, en Saskatchewan, en Ontario, au Yukon, au Manitoba et à l'Île-du-Prince-Édouard;
- les eaux usées municipales qui étaient traitées à Terre-Neuve-et-Labrador, en Nouvelle-Écosse et au Québec étaient pour la plupart traitées au niveau primaire ou non traitées;
- Les débordements d'égouts unitaires ont contribué de façon significative aux rejets d'eaux usées en Nouvelle-Écosse (25,6 %) et au Nouveau-Brunswick (13,4 %), et, dans une moindre mesure, en Colombie-Britannique (4,9 %) et au Manitoba (3,6 %);
- Aucun volume de débordement d'égouts unitaires n'a été signalé pour l'Île-du-Prince-Édouard et la Saskatchewan. Aucun volume de débordement d'égouts unitaires n'était disponible pour le Québec.

Figure 5.

Province/Territoire	Volume des eaux usées municipales rejetées (millions de m ³)	Débordement d'égouts unitaires (pourcentage)	Sans traitement (pourcentage)	Traitement primaire (pourcentage)	Traitement secondaire (pourcentage)	Traitement tertiaire (pourcentage)
Terre-Neuve-et-Labrador	112,9	0,1	42,3	44,8	12,1	0,6
Île-du-Prince-Édouard	17,6	0,0	0,0	0,0	79,0	21,0
Nouvelle-Écosse	226,8	25,6	7,6	36,6	20,8	9,4
Nouveau-Brunswick	142,3	13,4	0,0	0,0	86,1	0,5
Québec	2 170,1	n/d	0,6	49,4	41,9	8,1
Ontario	2 064,6	0,6	0,0	0,0	58,1	41,3
Manitoba	149,4	3,6	0,0	0,0	80,4	16,0
Saskatchewan	82,9	0,0	0,0	0,0	54,2	45,8
Alberta	406,5	1,9	0,0	0,0	14,6	83,5
Colombie-Britannique	653,0	4,9	0,5	34,4	47,6	12,6
Yukon	4,6	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0

Remarque : Les pourcentages ayant été arrondis, leur somme pourrait ne pas correspondre à 100. n/d non disponible. Les données sur le volume de débordement des égouts unitaires du Québec ne sont pas disponibles. Les débordements des égouts unitaires correspondent aux eaux pluviales et aux eaux usées acheminées dans un égout unitaire qui sont rejetées directement dans les eaux réceptrices parce qu'elles dépassent la capacité du réseau d'égouts ou de la station de traitement. À gauche, le volume d'eaux usées rejetées au Yukon (4,6 millions de m³) est trop faible pour être visible en raison des volumes plus importants rejetés par les autres provinces. Les données n'étaient pas disponibles pour les réseaux d'égouts situés dans les Territoires du Nord-Ouest, au Nunavut et au nord du 54^e parallèle dans les provinces de Québec et de Terre-Neuve-et-Labrador.

Source : Statistique Canada (2025) [Tableau 38-10-0124-01 Volume d'eaux usées rejetées des systèmes d'égout municipal, selon la catégorie de traitement \(x 1 000 000\)](#) et [Tableau 38-10-0100-01 Volume des décharges de débordement d'égouts unitaires \(x 1 000 000\)](#)

Tableau A.6. Données pour la Figure 6. Pourcentage des systèmes de traitement des eaux usées municipales déclarants et du volume d'effluents répondant aux normes réglementaires de qualité des effluents, Canada, 2015 à 2023

En 2023 :

- le Québec et l'Ontario ont représenté la majeure partie des eaux usées rejetées à l'échelle nationale, avec des volumes respectifs de 2 170 et 2 065 millions m³;
- les eaux usées municipales étaient traitées en quasi-totalité au niveau secondaire ou tertiaire en Alberta, en Saskatchewan, en Ontario, au Yukon, au Manitoba et à l'Île-du-Prince-Édouard;
- les eaux usées municipales qui étaient traitées à Terre-Neuve-et-Labrador, en Nouvelle-Écosse et au Québec étaient pour la plupart traitées au niveau primaire ou non traitées;
- Les débordements d'égouts unitaires ont contribué de façon significative aux rejets d'eaux usées en Nouvelle-Écosse (25,6 %) et au Nouveau-Brunswick (13,4 %), et, dans une moindre mesure, en Colombie-Britannique (4,9 %) et au Manitoba (3,6 %);
- Aucun volume de débordement d'égouts unitaires n'a été signalé pour l'Île-du-Prince-Édouard et la Saskatchewan. Aucun volume de débordement d'égouts unitaires n'était disponible pour le Québec.

Figure 5.

Année	Nombre de systèmes de traitement des eaux usées déclarants conformes aux normes de qualité des effluents	Proportion de systèmes de traitement des eaux usées déclarants conformes aux normes de qualité des effluents (pourcentage)	Volume des effluents municipaux conformes aux normes de qualité des effluents (millions de m ³)	Proportion du volume des effluents municipaux conformes aux normes de qualité des effluents (pourcentage)
2015	1 099	81,0	3 302	66,2
2016	1 122	81,1	3 537	69,6
2017	1 079	77,6	3 769	68,6
2018	1 434	75,6	3 744	68,3
2019	1 441	77,9	3 747	68,8
2020	1 409	74,7	3 873	69,9
2021	1 391	76,2	3 612	70,8
2022	1 370	76,5	3 895	71,4
2023	1 430	78,1	4 189	71,3

Remarque : Seuls les systèmes de traitement des eaux usées municipales dont le débit journalier est de 100 m³ ou plus ayant soumis des rapports de surveillance a été prise en compte. Les données n'étaient pas disponibles pour les populations situées dans les Territoires du Nord-Ouest, au Nunavut et au nord du 54^e parallèle dans les provinces de Québec et de Terre-Neuve-et-Labrador.

Source : Environnement et Changement climatique Canada (2025) Programme de règlement sur les effluents des systèmes d'assainissement des eaux usées.

Pour des renseignements supplémentaires :

Environnement et Changement climatique Canada

Centre de renseignements à la population

Édifice Place Vincent Massey

351 boul. Saint-Joseph

Gatineau (Québec) K1A 0H3

Ligne sans frais : 1-800-668-6767

Courriel : enviroinfo@ec.gc.ca